



ANNEAU DE LEVAGE H.R FEMELLE 8.8

Référence AG_ALF-80



L'ESSENTIEL

- o Accessoire conforme à la norme EN1677
- o Coefficient de sécurité : 4 fois la CMU
- o Grade 80 / Visserie classe 8.8
- o Finition époxy RAL 3000
- o Livré avec CE et notice d'utilisation
- o Filetage métrique



INFORMATIONS TECHNIQUES

Le modèle AG_ALF80 est un anneau de levage femelle à visser, classe 8.8 (grade 80), adapté pour des charges maximales allant jusqu'à 3t (capacité supérieure sur demande). Cet anneau est en acier allié haute résistance conçu pour supporter de fortes charges. La capacité de charge est indiquée dans le cas le plus défavorable.

Attention : Non orientable dans la direction de la traction : tous mouvements de rotation pendant le levage doivent être évités.

Qu'il s'agisse de lever des charges ou de sécuriser un chargement, ce type d'anneau articulé trouve son application dans de nombreux domaines. La rotation permet d'orienter la direction de la force sans provoquer de dévissage.

Cet accessoire de levage doit être installé par une personne qualifiée car il est utilisé dans des opérations de levage devant être conformes à la Directive Machine 2006/42/CE et à ses modifications successives. L'opérateur qualifié qui doit superviser la manipulation devra toujours repérer le centre de gravité de la charge et positionner l'anneau de levage de manière à garantir le bon équilibre de la charge.

Ce matériel est conforme à la Directive Machine 2006/42/CE, suivant la norme EN1677. Nos anneaux de levage sont livrés avec un certificat de conformité Européenne (CE) et une notice d'instructions.

DÉCLINAISONS

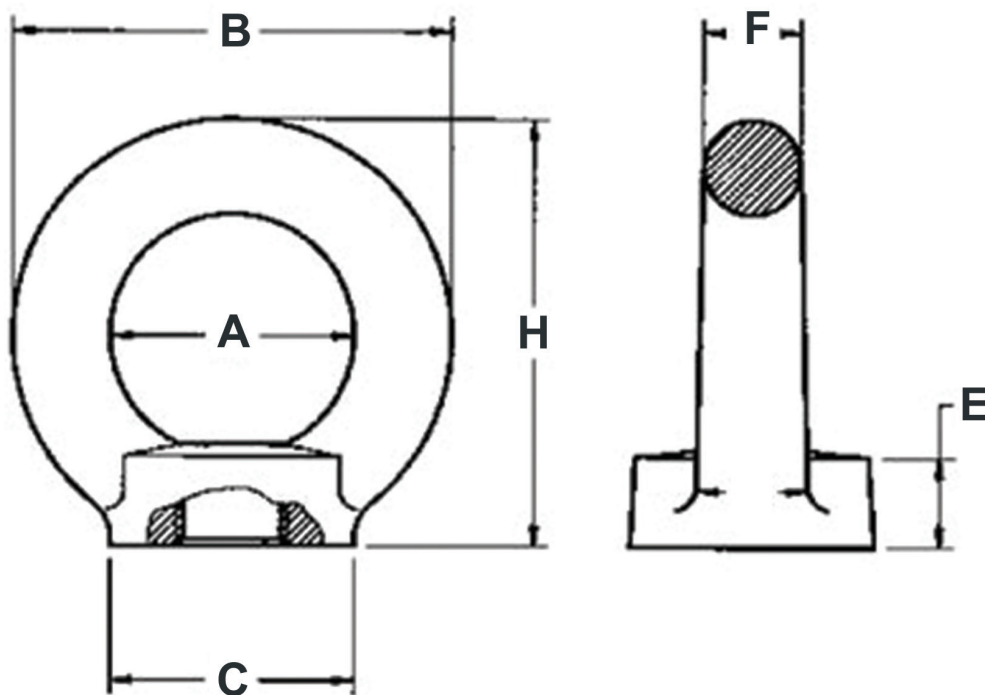
Nombre de brins	1 brin		2 brins		3 / 4 brins		Max. couple de serrage (Nm)
Filetage	0°	0°	0 - 45°	45° - 60°	0 - 45°	45° - 60°	
M6	0,40	0,80	0,14	0,10	0,20	0,14	4
M8	0,80	1,60	0,28	0,20	0,40	0,28	8
M10	1,00	2,00	0,35	0,25	0,50	0,35	16
M12	1,60	3,20	0,56	0,40	0,80	0,56	28
M14	3,00	6,00	1,00	0,75	1,50	1,00	45
M16	4,00	8,00	1,40	1,00	2,00	1,40	70
M18	5,00	10,00	1,80	1,25	2,50	1,80	95
M20	6,00	12,00	2,10	1,50	3,00	2,10	135
M24	8,00	16,00	2,80	2,00	4,00	2,80	230
M27	10,00	20,00	3,50	2,50	5,00	3,50	343
M30	12,00	24,00	4,20	3,00	6,00	4,20	465



ANNEAU DE LEVAGE H.R FEMELLE 8.8

Référence AG_ALF-80

DIMENSIONS TECHNIQUES



Filetage D x L	CMU (t)	Dimensions (mm)						Poids (kg)
		A	B	C	E	F	H	
M6	0,10	25,0	45,0	25,0	10,0	10,0	45,0	0,10
M8	0,20	25,0	45,0	25,0	10,0	10,0	45,0	0,10
M10	0,25	25,0	45,0	25,0	10,0	10,0	45,0	0,10
M12	0,40	35,0	63,0	35,0	14,0	14,0	62,0	0,26
M14	0,75	35,0	63,0	35,0	14,0	14,0	62,0	0,26
M16	1,00	35,0	63,0	35,0	14,0	14,0	62,0	0,26
M18	1,25	50,0	90,0	50,0	20,0	20,0	90,0	0,75
M20	1,50	50,0	90,0	50,0	20,0	20,0	90,0	0,75
M24	2,00	50,0	90,0	50,0	20,0	20,0	90,0	0,75
M27	2,50	60,0	108,0	65,0	24,0	24,0	109,0	1,40
M30	3,00	60,0	108,0	65,0	24,0	24,0	109,0	1,40



ANNEAU DE LEVAGE H.R FEMELLE 8.8

Référence AG_ALF-80

INSTRUCTIONS

- Vérifier la classe de résistance de la vis mère destinée au logement de l'anneau de levage par rapport à la charge à lever (la matière de la vis mère doit présenter une résistance à la traction supérieure ou égale à celle de l'acier S235JR – norme de référence UNI EN 10025).
- La profondeur du trou fileté doit être au minimum :
 - 1 x d pour l'acier
 - 1.25 x d pour les fusions en fonte
 - 2 x d pour les alliages d'aluminium
 - 2.5 x d pour les alliages d'aluminium – magnésium
- Le trou fileté doit être perpendiculaire à la surface d'appui.
- Vérifier que la surface d'appui de la vis mère doit être suffisamment plane pour garantir l'appui de toute la superficie plane de l'anneau et sa bonne adhérence. Il est interdit d'utiliser l'anneau de levage avec des parties du plan d'appui en saillie.
- Pour l'installation de l'anneau de levage, procéder manuellement au serrage de la vis à l'aide d'une clé dynamométrique, sans l'aide de leviers supplémentaires qui pourraient contraindre la vis avec un couple de serrage excessif.
- Pour le démontage, procéder en sens inverse.
- Serrer entièrement la vis jusqu'à faire adhérer complètement la base de l'anneau à la surface d'appui, en s'assurant tout d'abord que l'anneau est orienté dans la direction de la charge.
- Pour les dispositifs de levage restant appliqués à la structure, il est recommandé de bloquer la pièce à l'aide d'un frein filet en colle.
- Facteurs de réduction de portée :

T° ambiante	Réduction
< - 40°C	Interdit
De - 40°C à 200°C	Aucune
De 200°C à 250°C	-10%
De 250°C à 350°C	-25%
> 350°C	Interdit

- Coefficient de sécurité : 4.
- En cas d'opération de levage à risque élevé, les conditions de sécurité pour les personnes exposées devront être garanties.
- L'inobservation des consignes peut être la cause de dommages aux biens et aux personnes.
- Documentation rédigée conformément au point 1.7.4.2 de la Directive Machine 2006/42/CE.

ANNEAU DE LEVAGE H.R FEMELLE 8.8

Référence AG_ALF-80

SÉCURITÉ

Marquage :

Le corps de l'anneau est marqué avec les informations suivantes :

- Nom ou symbole du fabricant
- Code de traçabilité
- Homologation DGUV
- Marquage CE selon la directive machine 2006/42/CE
- CMU / Grade
- Mesure du filetage
- Direction de la charge

Vérification de la conformité :

Les contrôles doivent être faits par un personnel qualifié, avant chaque opération et au moins une fois par an ; en tant qu'accessoire de levage, les anneaux de levage à émerillon à œil doivent être soumis à des vérifications périodiques programmées, conformément aux normes et aux lois en vigueur en la matière.

Avant toute utilisation vérifier que :

- Les marquages sont bien lisibles.
- Les charges à lever sont conformes à la CMU pour lesquels les anneaux de levage ont été conçus (indiqué sur les anneaux et dans les instructions d'utilisation).
- L'anneau ne présente pas de défauts évidents d'usure et de corrosion, des fissures ou des déformations.
- Le diamètre de l'anneau n'a pas subi une réduction supérieure à 10 % du diamètre nominal à cause de l'usure sur l'un des points de contact.
- Le dispositif de levage est bien serré à la structure portante et tourne librement.

Si les résultats des contrôles sont négatifs, l'anneau ne devra plus être utilisé et il devra être immédiatement remplacé.

Conservation :

L'anneau de levage doit être conservé dans une ambiance appropriée (par exemple sèche, non corrosive etc...).

Interdictions :

- Non adapté au mouvement rotatif continu à pleine charge.
- Ne pas utiliser l'anneau de levage dans environnements de substances chimiques acides à haute corrosion et/ou dans un environnement explosif.
- Ne pas utiliser dans un environnement présentant une température supérieure à 350°C ou inférieure à -20°C.
- Ne pas employer de leviers pour le serrage de l'anneau de levage.
- Lors du montage de l'anneau, ne pas appliquer des couples de serrage supérieurs à ceux prescrits (voir page 2).
- Ne pas remplacer les vis d'origine.
- Ne pas dépasser les CMU indiquées dans le tableau de référence (voir page 1).
- Ne pas utiliser l'anneau pour des opérations autres que celles pour lesquelles il est prévu.
- Ne pas utiliser pour le levage de personnes.
- Ne pas stationner sous la charge suspendue lors de l'utilisation.
- Ne pas stationner sur les zones dangereuses lors de l'utilisation (on entend par zone dangereuse les zones exposées ou supposées être exposées au risque de chute de la charge manutentionnée à l'aide d'accessoires de levage).
- Si des modifications, des réparations ou des traitements ultérieurs sont exécutés sur les anneaux, les termes de la garantie tombent et le constructeur décline toute responsabilité.

Configurations déconseillées :

